

# Règlement particulier du TIJ n°1

## Zone Sud Est

La compétition se déroulera selon le Règlement des Trophées Interrégionaux Jeunes et le R. G. C. sous la responsabilité des Juges Arbitres.

- ↪ Les Juges Arbitres de la compétition seront : **JA principal: Véronique SEILLET, JA Adjoints: Jean-Marc SAN JUAN et Marie Agnès ARIAGNO**  
Le tournoi est autorisé par la Fédération (en attente d'autorisation).
- ↪ Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.  
Les juges-arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
- ↪ Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés de la zone Sud-Est dans les séries **poussins, benjamins classés, minimes et cadets classés D3 au minimum.**
- ↪ **Pour les poussins, les terrains seront adaptés selon les consignes fédérales, à savoir terrains sans les couloirs du fond et avec filets à 1,4 mètre.**
- ↪ Tous les joueurs doivent être en règle avec la F.F.BAD et doivent avoir leur licence validée sur Poona le jour du tirage au sort.
- ↪ Les joueurs pourront s'inscrire **sur 1,2 ou 3 tableaux par l'intermédiaire de leur club, comité ou ligue et devront s'affranchir des droits d'engagement respectivement de 8€,12€ ou 15€.**
- ↪ **Les tableaux de simple comporteront assurément :**
  - une première phase en poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants
  - une seconde phase en élimination directe.
- ↪ Les têtes de séries seront désignées par les Juges Arbitres à l'aide du CPPP de la FFBAD à la date du tirage au sort.
- ↪ **Les organisateurs en accord avec les Juges Arbitres, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.**
- ↪ Une liste d'attente de joueurs sera établie selon l'ordre du CPPP, permettant le remplacement d'un partenaire défaillant de double ou de mixte.
- ↪ L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier.  
**Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision des Juges Arbitres et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés avec 1h d'avance.
- ↪ Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par les Juges Arbitres et ce, quelque soit le niveau de la compétition.
- ↪ Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec les Juges Arbitres et devront obtenir l'accord de ces derniers. **Par ailleurs, ils devront revenir une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match.**
- ↪ Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec 2 raquettes et un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- ↪ Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BAD est exigée sur les terrains.

- ↪ Les volants seront à la charge des joueurs jusqu'au ¼ de finale compris. Seuls les volants homologués par la F.F.BaD seront autorisés. En cas de désaccord, seul sera retenu le volant officiel de la compétition en vente dans le gymnase : Volants plumes **Babolat Aeroflex Pro**
- ↪ Tout volant touchant les infrastructures (filins, panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé trois fois.
- ↪ A l'appel de leur match, les joueurs disposent de **5 minutes de préparation** avant le début du match, **ils devront tester leurs volants avant de s'échauffer**. (Test des volants, échauffements et changements de tenues)
- ↪ **Le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 mn** quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e)** (comme ce sont des mineurs, ce sera avec l'accord du responsable club présent sur la compétition). Le Juge Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- ↪ Les matchs seront en auto-arbitrage scorés par le joueur « gagnant » en poule et par le « perdant » en sortie de poule. Les finales seront arbitrées par des arbitres officiels
- ↪ Le coaching sera autorisé en fonction des structures de la salle soit à tout moment du match soit seulement pendant les temps de pause à 11 points et entre deux sets.
- ↪ L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.
- ↪ **Contestations** : seul **le délégué d'un club** pour le jour du tournoi pourra contester auprès des Juges Arbitres. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
- ↪ Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident...
- ↪ La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant **le Samedi 22 Septembre 2013 le cachet de la poste faisant foi**. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement. **Le tirage au sort aura lieu le mercredi 25 Septembre 2013**. Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription.
- ↪ Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit auprès de la Ligue Rhône Alpes de Badminton 37, Route du Vercors 38500 St Cassien ou [liguebad.ra@gmail.fr](mailto:liguebad.ra@gmail.fr)

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.

Juge Arbitre

SEILLET Véronique

Juge Arbitre Adjoint

SANJUAN Jean-Marc

Juge Arbitre Adjoint

ARIAGNO Marie-Agnès

